



Dans ce numéro :

Auto-évaluation HAS 1

Référentiel Droits et Libertés 1

Partenariat avec l'Association des Eco Médiateurs 2

Un repas pour profiter des beaux jours de septembre 2

Un après-midi en chansons 3

6ème édition du Forum des Familles 4

Evaluation des pratiques professionnelles sur le thème de la bientraitance 4

Prestation coiffure 4

Comité de rédaction :  
Marie-Jeanne GERAUD  
Caroline LEMAY  
Didier TOCHE

Numéro 4

SEPTEMBRE 2024

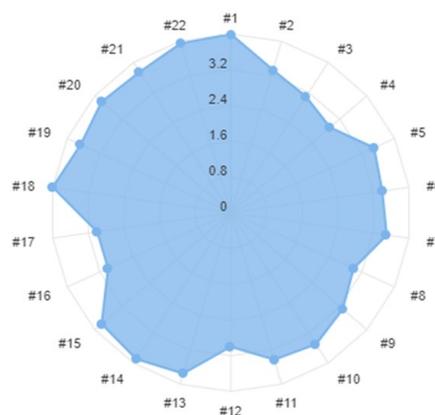
## Auto-évaluation HAS

L'établissement a réalisé l'auto-évaluation selon le référentiel de la Haute Autorité de Santé (HAS).

Celle-ci s'est déroulée du 6 au 8 août dans les conditions de l'évaluation réelle. L'ensemble des 3 chapitres du référentiel a été évalué (chapitre 1 : la personne, chapitre 2 : les professionnels, chapitre 3 : l'ESSMS) en appliquant la méthode dévolue à chaque chapitre : accompagné traceur, traceur ciblé et audit système.

Cela représente 157 critères dont 18 impératifs balayant en tout 9 thématiques :

- Bientraitance et éthique
- Droits de la personne accompagnée
- Expression et participation de la personne accompagnée
- Co-construction et personnalisation du projet d'accompagnement
- Accompagnement à l'autonomie
- Accompagnement à la santé
- Continuité et fluidité des parcours
- Politique ressources humaines
- Démarche qualité et gestion des risques



L'établissement obtient une moyenne de 3,47/4

1 4/4 [La personne] - Bientraitance et éthique	12 3/4 [Les professionnels] - Accompagnement à l'autonomie
2 3.33/4 [La personne] - Droits de la personne accompagnée	13 3.75/4 [Les professionnels] - Accompagnement à la santé
3 3.09/4 [La personne] - Expression et participation de la personne accompagnée	14 3.89/4 [Les professionnels] - Continuité et fluidité des parcours
4 2.92/4 [La personne] - Co-construction et personnalisation du projet d'accompagnement	15 3.8/4 [L'ESSMS] - Bientraitance et éthique
5 3.5/4 [La personne] - Accompagnement à l'autonomie	16 3/4 [L'ESSMS] - Droits de la personne accompagnée
6 3.4/4 [La personne] - Accompagnement à la santé	17 3/4 [L'ESSMS] - Expression et participation de la personne accompagnée
7 3.5/4 [La personne] - Continuité et fluidité des parcours	18 4/4 [L'ESSMS] - Coconstruction et personnalisation du projet d'accompagnement
8 3/4 [Les professionnels] - Bientraitance et éthique	19 3.67/4 [L'ESSMS] - Accompagnement à l'autonomie
9 3.29/4 [Les professionnels] - Droits de la personne accompagnée	20 3.8/4 [L'ESSMS] - Accompagnement à la santé
10 3.5/4 [Les professionnels] - Expression et participation de la personne accompagnée	21 3.75/4 [L'ESSMS] - Politique ressources humaines
11 3.43/4 [Les professionnels] - Co-construction et personnalisation du projet d'accompagnement	22 3.95/4 [L'ESSMS] - Démarche qualité et gestion des risques

## Référentiel Droits et Libertés



Le référentiel Droits et Libertés est actuellement mis en œuvre dans l'établissement avec l'aide de son auteur, Monsieur Gérard BRAMI.

Il est disponible sous forme de fiches pratiques à l'attention des résidents et familles dans le hall d'entrée et à l'attention des personnels en salle de pause.

A l'occasion des points info qualité hebdomadaires, chaque fiche fait progressivement l'objet d'un moment d'information et d'échange.

Le référentiel est également disponible sur le site internet.

## Partenariat avec l'association des éco-médiateurs



L'établissement vient de signer une convention avec l'association « Les éco médiateurs ». Cette association reconnue par le milieu professionnel animalier œuvre pour démocratiser la médiation animale qui est encore peu connue et pour permettre de financer un maximum d'actions caritatives pour les personnes dans le besoin.

Les résidents vont ainsi pouvoir bénéficier 2 fois par mois d'une activité de médiation animale dont la première séance s'est déroulée le 23 septembre.




  
*Passer par l'animal pour atteindre l'humain*



**SOUTENIR L'ASSOCIATION**

L'établissement étant adhérent à l'association, le personnel bénéficie d'un tarif préférentiel sur les activités tout public

## Un repas pour profiter des beaux jours de septembre



## Un après-midi en chansons

Ce fut un bel après-midi festif en chansons qui s'est déroulée le 24 septembre. Un moment très apprécié des résidents et du personnel. Un grand merci une fois de plus à TED pour nous avoir fait bénéficier bénévolement de son talent.





**PROCHAINS  
EVENEMENTS :**

- Evaluation HAS les 17 et 18 octobre
- Comité Social d'Établissement le 21 octobre à 14H
- Conseil d'Administration le 22 octobre à 10H
- Comité éthique le 22 octobre à 13H30
- Comité Social d'établissement le 6 décembre à 14H
- Conseil de la Vie Sociale le 10 décembre



Retrouvez-nous  
sur le web !  
**lafontouna.fr**



Le 19 septembre s'est tenue dans l'établissement la 6ème édition du forum des familles.

Familles et entourage des résidents de l'EHPAD et des usagers du SSIAD ont participé à cette manifestation.

L'occasion de rappeler l'importance des droits et libertés de la personne âgée grâce à la présence de M. Gérard BRAMI, Docteur en droit et Directeur d'hôpital honoraire, et de faire le point sur la mise en œuvre du référentiel sur ce thème au sein de l'établissement

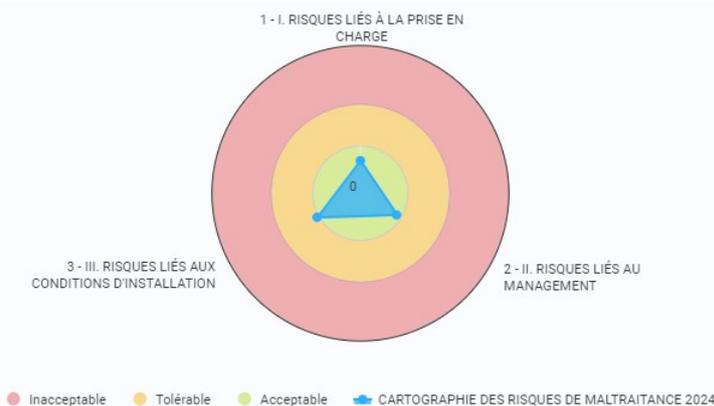
La rencontre s'est clôturée comme à l'accoutumée par un moment convivial autour d'un apéritif.

## Evaluation des pratiques professionnelles sur le thème de la bientraitance

Une évaluation des pratiques professionnelles s'est déroulée durant l'été sous forme d'un questionnaire d'auto-évaluation pour le personnel et d'une cartographie des risques de maltraitance au niveau de l'établissement.

Côté personnels, 27 soignants sur 29 ont répondu au questionnaire soit une participation de 93%. Ce questionnaire comportait 27 items cotés de 0 à 4 sur le risque de maltraitance. La moyenne pour l'ensemble du personnel est de 0,58/4 en score de risque de maltraitance soit un score très honorable.

Côté établissement, la cartographie des risques a été élaborée à partir du référentiel HAS/FORAP. Là aussi, le risque a été évalué comme acceptable au regard des 3 thématiques abordées : les risques liés à la prise en charge, les risques liés au management et les risques liés aux conditions d'installation.



## Prestation coiffure



La coiffeuse est présente tous les jeudis. La prise de rendez-vous s'effectue par vos soins directement auprès de la coiffeuse au 06.27.06.26.05. Le règlement s'effectue également directement auprès de la coiffeuse.

### TARIFS

Coupe brushing femme : 30 €  
Coupe homme : 15 €  
Brushing : 15 €  
Couleur shampooing coupe brushing : 50 à 55 €